

Le Sénat veut sauver le patrimoine religieux, lourde charge pour les communes

PASCALE TESSIER

Publié le 07/07/2022 à 17h00

Le patrimoine religieux pèse lourd sur les budgets communaux, principalement en secteur rural. Les sénateurs viennent de dresser un état des lieux qui préconise la mise en place d'outils d'aide aux collectivités. Et, surtout, d'ouvrir les portes des églises pour mieux les préserver.

Sans aller jusqu'à le déclarer en péril, le patrimoine religieux dégradé est une source d'inquiétude pour les maires, souvent confrontés à un déficit d'ingénierie et de financement pour assurer sa préservation, ou encore d'information sur le soutien auquel ils pourraient prétendre. Poussée par leurs sollicitations, la commission culture et éducation du Sénat a conduit une mission de contrôle sur « les menaces » qui pèsent sur la préservation de ce patrimoine spécifique « et les moyens de contribuer à sa sauvegarde » a détaillé le président de la commission, Laurent Lafon (Val-de-Marne, Union centriste). En un mot : dresser un état des lieux et lister des recommandations.

Pas de doute pour les sénateurs : « les Français sont attachés à leur patrimoine religieux », le plus important d'Europe après l'Italie (jusqu'à 100 000 lieux de culte en activité selon l'Observatoire du patrimoine religieux), mais aussi le mieux[...]

Besoin d'aide pour vous connecter ?

Contactez-nous au +33 1 7